

# Pourquoi la redevance incitative augmente ?

**Jugon-les-Lacs-Commune nouvelle** — Jean-Luc Couellan, vice-président en charge des déchets à l'Agglo, a expliqué aux élus, jeudi, les raisons de l'augmentation de 6 % de la redevance incitative.

En dépit du tri des déchets, la redevance incitative augmentera de 6 % en 2023, dans l'agglomération de Lamballe Terre et Mer (LTM). Les habitants s'interrogent et une certaine grogne voire un découragement s'installent. La principale raison de ces hausses ? Le traitement très coûteux des déchets.

« Le budget prévisionnel 2023 prévoit une augmentation des charges de 450 000 €. La taxe sur les activités polluantes est de plus en plus élevée. Pour des raisons écologiques, l'État réduit les capacités d'enfouissement. Le prix de l'enfouissement, en 2023, passe à 175 €/tonne alors qu'en 2018, il était de 80 €/tonne. En 2030, il sera de 260 €/tonne. »

« Jouer sur le civisme de la population »

Autre paramètre, les contraintes environnementales pour les usines de traitement. Le maire, Éric Moisan, constate la « **qualité du service qui a un coût, car au-delà des collectes, il y a ce prix du traitement qui est énorme. Cela va continuer d'augmenter, car il y a des règles à respecter et la taxe TAEG (taux annuel effectif global) ne cesse de croître.** »

Devant le conseil municipal, jeudi, Jean-Luc Couellan, président de la commission déchets LTM, reconnaît « **qu'on ne pourra jouer que sur le civisme des gens.** ». Des contrôles



Afin d'optimiser l'organisation de la déchetterie, des travaux vont démarrer prochainement. Les usagers seront priés d'effectuer leurs dépôts dans les autres sites de Lamballe Terre et Mer.

PHOTO : OUEST-FRANCE

sont régulièrement faits lors des ramassages des poubelles, trois ambassadeurs du tri seront prochainement redéployés sur le territoire et des formations citoyennes (compostage par exemple) ont eu lieu ces dernières années.

« **Notre tonnage baisse régulièrement (moins 9 % en 2021), mais au global, pas le poids des déchets.** » En 2021, chaque habitant a produit

750 kg de déchets. La solution ? Prendre de nouvelles habitudes de consommation : vrac, compostage, etc.

La déchetterie, elle, représente 56 % des déchets. « **On a beaucoup de travail à faire, notamment sur les déchets verts et la réduction des passages en déchetterie. On ne peut pas continuer à ce rythme-là. Pour répondre aux besoins, une**

**nouvelle déchetterie, aux Quatre-Routes, sera construite sur l'ancienne et opérationnelle au printemps 2024. Durant les travaux, le site sera fermé deux mois, mais pas en continu. Le public sera informé.** »

L'idée d'un badge pour réduire le nombre de passages est en réflexion. Pendant le chantier, les habitants pourront effectuer leur dépôt dans les autres déchetteries de LTM.